



Analyse de l'actualité au Niger

Février 2016





Analyse de l'actualité au Niger

Février 2016

Idayat Hassan



Ressources regionales d'IDEA international

© Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2016

Les publications d'IDEA international sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA international, de son conseil d'administration ou des membres du conseil.

Les demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction partielle ou totale de cette publication doivent être adressées à :

IDEA international
Strömsborg, SE-103 34, Stockholm, Suède
E-mail : info@idea.int, site Internet : www.idea.int

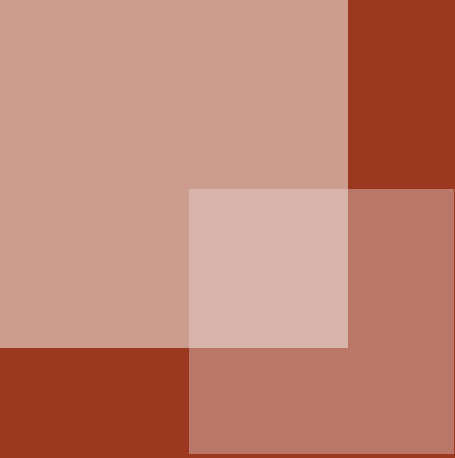
La version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL) — Creative Commons Attribute-NonCommercial-ShareAlike 3.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>.

Maquette : IDEA international
ISBN : 978-91-7671-041-8

Table des matières



Introduction	5
Contexte électoral	5
Candidats à l'élection présidentielle et gestion des élections.....	5
Fichier électoral.....	6
Désintérêt pour les élections.....	7
Partis d'opposition, coalitions et mesures de répression.....	7
Coup d'état allégué de décembre 2015	9
Préoccupations sécuritaires sur l'ensemble du territoire nigérien	10
Intervention des parties prenantes	10
Conclusions	12
Références	13
À propos d'IDEA international ?	15



Analyse de l'actualité au Niger



Analyse de l'actualité au Niger



Introduction

Des élections générales sont prévues pour le 21 février 2016 au Niger, ce qui marque un tournant décisif dans l'histoire du pays qui a été confronté à des années d'instabilité gouvernementale depuis l'accession à l'indépendance en 1960. A la suite du dernier dialogue national qui a permis d'installer un nouveau gouvernement en 1993, le Niger a connu une alternance de régimes démocratiques et militaires. Il y a eu trois coups d'état effectifs et, dernièrement, une tentative alléguée de coup en décembre 2015, assertion toutefois rejetée par une bonne partie de l'opposition au motif que ce serait une manœuvre du régime en place pour se maintenir au pouvoir et justifier la répression des opposants.

Depuis l'indépendance en 1960, le Niger est pris dans l'engrenage des crises politiques, sociales et économiques. Bien qu'il dispose de ressources naturelles appréciables – dont les plus grands gisements d'uranium en Afrique – son économie demeure tributaire de l'agriculture et de l'aide extérieure. Sur le plan sécuritaire, la situation est précaire ; les Nigériens étant actuellement en proie aux répercussions de la crise provoquée par Boko Haram au Nigéria et des crises en cours dans le nord du Mali et en Libye. Outre les incursions de Boko Haram au Niger, qui se sont soldées par des pertes de vies et de biens, les réfugiés nigériens installés dans le sud du Niger par suite des exactions de Boko Haram grèvent les maigres ressources du pays. L'effet conjugué des soulèvements touaregs latents et du marché florissant qu'est le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains constitue un autre facteur de déstabilisation du Niger. Les prochaines élections s'avèrent par conséquent cruciales par quand bien même elles poseraient maints défis, comme l'indique l'analyse ci-dessous.

Contexte électoral

Candidats à l'élection présidentielle et gestion des élections

En avril 2015, le gouvernement nigérien a constitué un nouvel organe de gestion des élections (OGE), la Commission électorale nationale indépendante

(CENI), et nommé Boubé Ibrahim ainsi que Kadri Oumarou Sanda en qualité respectivement de président et de premier vice-président. La CENI est chargée de l'organisation, la supervision des élections et de la proclamation des résultats provisoires. Une fois installée, la commission a publié son calendrier électoral pour les postes à pourvoir dans le cadre du scrutin présidentiel, des élections législatives et municipales. Le premier tour du scrutin présidentiel et des élections législatives aura lieu le 21 février 2016, et le second tour éventuel du scrutin présidentiel, le 20 mars 2016. Ils seront suivis des élections locales prévues pour le 9 mai 2016.

C'est la première fois que les élections locales sont organisées après le scrutin présidentiel, raison pour laquelle cet agencement a été critiqué, et la neutralité de la CENI remise en question. Le calendrier électoral a provoqué une crise de confiance entre l'opposition et le parti au pouvoir. Il a été rejeté par l'Alliance pour la réconciliation, la démocratie et la république (ARDR), coalition de partis d'opposition nigériens, au motif qu'il aurait été unilatéralement établi sans le consentement des autres partis politiques. L'opposition a également accusé la Cour constitutionnelle d'avoir agi de connivence avec le Président Mahamadou Issoufou.

La Cour constitutionnelle est chargée de valider les candidatures aux élections et d'en proclamer les résultats définitifs après vérification et rectifications éventuelles. La Cour constitutionnelle du Niger a, depuis lors, donné son « feu vert » à 15 des 16 candidats à l'élection présidentielle du 21 février. On notera parmi ces postulants Hama Amadou, candidat du Mouvement démocratique nigérien (MODEN) en détention. Abdoul-Karim Bakasso est le seul des 16 candidats retenus au départ qui ait été déclaré inéligible pour défaut de certificat médical valide. Figurent en tête du peloton des prétendants à la magistrature suprême le Président Issoufou, élu en 2011 ; Seini Oumarou, chef de l'opposition ; et Hama Amadou, ancien président de l'Assemblée nationale, qui est actuellement en prison pour trafic de bébés.

Fichier électoral

Le fichier électoral a suscité des controverses dans un premier temps, amenant les partis d'opposition à demander un contrôle de ces listes. L'audit conjoint proposé par le gouvernement a été rejeté par les caciques de l'opposition et, suite à l'exigence d'un arbitre impartial, la CENI a décidé d'inviter l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à s'assurer de la validité du fichier et du processus électoral. C'est ainsi que l'OIF a recommandé la suppression d'environ 300 bureaux de vote « fantômes » et de 25 000 noms d'électeurs pour double comptage. Il a été procédé aux rectifications nécessaires et le fichier est désormais réputé valide et fiable pour les élections à venir.

Cependant, par suite d'un rebondissement inattendu, 1,5 million d'électeurs pourraient être privés du droit de vote au scrutin de février pour défaut de pièces justificatives prouvant leur identité. La CENI a proposé un système de recours à des témoins pour se porter garants des électeurs potentiels concernés, mais les responsables politiques n'ont pas pu s'entendre sur les modalités. Cet imprévu a rehaussé les enjeux des prochaines joutes électorales. Le fichier électoral comprend quelque 7,5 millions d'électeurs sur une population totale de 17 millions d'habitants. Il reste à voir ce qu'il en sera de l'exclusion d'un autre contingent d'électeurs potentiels au nombre d'un million et demi, en termes de légitimité ou de répercussions sur les partis d'opposition.

Désintérêt pour les élections

Il est fort probable, par ailleurs, qu'une bonne partie des électeurs boudent les urnes. Le Niger compte plus de 70 pour cent (Care2 2013) d'analphabètes, ce qui nécessite une vaste campagne d'information de cette population avant le scrutin. Le problème des inscriptions sur les listes électorales et les difficultés à distribuer les cartes d'électeur font aussi obstacle à la participation au scrutin – la distribution de ces cartes aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016 (CENI 2016). Bon nombre d'électeurs ne disposent pas non plus des pièces justificatives essentielles, comme la carte nationale d'identité ou le bulletin de naissance, pour assurer leur participation au processus électoral, autant de facteurs qui vont se répercuter sur le taux de participation.

Partis d'opposition, coalitions et mesures de répression

En août 2015, les partis d'opposition ont formé une coalition (Agence France-Presse 2015) pour faire bloc contre le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) du Président Issoufou. Cette coalition, dénommée Front patriotique républicain (FPR), regroupe une trentaine de partis politiques, des organisations de la société civile et des syndicats. Les ténors de cette coalition sont notamment l'ex-Président du Parlement, Hama Amadou, l'ex-Premier Ministre Seyni Oumarou et l'ancien Président Mahamane Ousmane.

Quinze partis d'opposition s'étaient déjà coalisés aussi en octobre 2013 sous la houlette de l'Alliance pour la république, la démocratie et la réconciliation au Niger (ARDR). Contre toute attente, l'opposition a formé des coalitions sans présenter aucun candidat à l'élection présidentielle. En lieu et place, les ténors des coalitions, notamment Oumarou, Amadou et autres, briguent chacun la présidence. En cas de second tour, on verra bien les alliances qui vont se former éventuellement.

On assiste à une montée de la tension au Niger à la veille des élections. Le gouvernement du Président Issoufou est accusé d'avoir muselé l'opposition au

vu de l'arrestation arbitraire de plusieurs acteurs politiques. En juillet 2014, par exemple, six caciques de l'opposition – dont l'ex-Ministre de la Santé, Soumana Sanda, l'ancien maire de Niamey, Oumarou Dogari, les colonels Abdourahamane Saidou et Amadou Salah à la retraite – ont été arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État. Durant cette même période, 44 membres du MODEN ont été également appréhendés pour participation à une attaque à la bombe contre le siège du parti au pouvoir (E-News Channel Africa 2014). En janvier 2015, une centaine de personnes, dont plusieurs barons de l'opposition, ont été arrêtées pour avoir organisé une marche de protestation à Niamey la capitale, sous les auspices de l'ARDR (Xinhua 2015). Cette manifestation avait été interdite par le gouvernement.

La répression de l'opposition se poursuit : depuis octobre 2015, d'autres opposants politiques ainsi que des journalistes ont été arrêtés. Le 26 décembre de la même année, Oumarou Dogari, ancien maire de Niamey, a été appréhendé pour la deuxième fois depuis juillet 2014. Durant cette même période, quatre parents de Hama Amadou ont subi le même sort. Aucun motif justifiant ces arrestations n'a été fourni par les autorités. Ibrahim Hamidou a été également arrêté le 19 décembre 2015 pour avoir remis en question le prétendu complot contre l'État lors d'un débat télévisé (Radio France Internationale 2016). On parle de chasse aux sorcières implacable engagée par le gouvernement contre les candidats de l'opposition aux scrutins législatif et présidentiel, notamment les membres du MODEN et du Mouvement national pour la société du développement (MNSD-Nassara). Les dirigeants du MNSD-Nassara ont été arrêtés. Cette traque ciblée de l'opposition pourrait avoir diverses répercussions, y compris la radicalisation de l'opposition, le rejet éventuel des résultats électoraux et des flambées de violence.

L'ex-Président du Parlement, Hama Amadou, jouera un rôle de premier plan aux prochaines joutes électorales. Arrivé en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle de 2011, il a soutenu Issoufou dans sa quête de la magistrature suprême. Il est toutefois sorti par la suite du gouvernement d'union nationale pour rejoindre les rangs de l'opposition. Les tensions électorales auraient été provoquées par sa déclaration de 2013 annonçant son intention de briguer la présidence. En 2014, Hama Amadou a fui pour se réfugier en France à la suite des allégations l'impliquant dans un réseau de trafic de bébés basé au Nigéria. Son épouse et 29 autres personnes ont été accusées de trafic de nouveau-nés du Nigéria à vendre à des familles nanties du Niger. Amadou, invoquant une chasse aux sorcières politique, est rentré au pays le 14 novembre 2015 pour briguer la présidence. Il a été arrêté dès son retour avec des partisans et journalistes (Massalaki 2015), et écroué depuis lors hors de Niamey, à la prison de Flingué. La Cour constitutionnelle

a donné son feu vert à Amadou pour le scrutin présidentiel du 21 février, mais la demande de mise en liberté sous caution présentée par ses avocats a été rejetée par le tribunal compétent (BBC News 2016). Amadou et son parti politique ont néanmoins décidé d'aller de l'avant et de se présenter aux élections. Le parti fera campagne en son nom même s'il reste en détention pour qu'Amadou demeure une force sur l'échiquier électoral.

La vague de répression continue frappant l'opposition a amené les avocats à décréter une grève de 24 heures en guise de protestation contre l'arrestation arbitraire des opposants au régime en place et le refus des autorités de leur accorder le droit de visite à leurs clients en détention. Ce sera la troisième grève du Barreau nigérien (Africa News 2016).

Le régime Issoufou a été accusé de violations des droits humains. A noter en particulier, à cet égard, les atteintes à la liberté d'association et de presse. Le gouvernement a fait disperser par la force des manifestations d'étudiants dont plusieurs ont été arrêtés, et d'autres blessés, le 21 mai 2014. La marche de protestation précitée contre la mauvaise gouvernance et les violations de la Constitution, organisée en janvier 2015 par l'opposition sous les auspices de l'ARDR, s'est soldée par l'arrestation d'une centaine de manifestants. Plusieurs militants de la société civile ont été également arrêtés illégalement (United States Department of State n.d.).

Coup d'état allégué de décembre 2015

Le Niger a souffert de sa tradition du coup d'état et a subi trois autres putschs « officiels » depuis son retour au régime démocratique en 1993. Cependant, en prélude aux prochaines élections, le Président Issoufou a fait état, en décembre 2015, d'une tentative de coup avortée : « le gouvernement vient de déjouer une infâme tentative de déstabilisation, ... l'objectif de ces individus, mus par je ne sais quoi, était de renverser le gouvernement démocratiquement élu » (The Guardian 2015). Plusieurs militaires et civils ont été arrêtés à la suite de cette tentative de putsch. Quatre des officiers de l'armée arrêtés pour complot en vue de perpétrer ce coup d'État seraient passés aux aveux, selon Mahamdaou Karidjo, ministre de la Défense (Associated Press 2016).

Le coup d'État avorté défraie la chronique dans le pays. Pour une bonne partie de l'opinion, ce n'est qu'une rumeur à balayer, l'opposition considérant, pour sa part, qu'il s'agit simplement d'une nouvelle manœuvre du Président Issoufou visant à la museler. Amadou Boubacar Cissé, candidat à l'élection présidentielle de février, a déclaré que le Président n'avait fourni aucune preuve du prétendu coup (Al Jazeera 2016), accusant, par ailleurs, le gouvernement de tentative d'influer sur le climat politique en prévision du scrutin.

Il ressort de l'analyse des sources des médias au Niger, tant sociaux que traditionnels, que la majorité des citoyens doutent de la crédibilité de ces assertions, certains estimant que c'est là une opportunité pour le gouvernement de mater davantage l'opposition et de détourner l'attention des défis sécuritaire et économique auxquels le pays est confronté. D'autres pensent, au contraire, que la tentative de coup alléguée a peut-être bien eu lieu après tout, au vu de la forte tension qui règne actuellement dans le *landerneau* politique. Pour d'autres analystes, les précédentes élections ont été invariablement tronquées par un coup d'État et une analyse historique laisse penser qu'il en est vraisemblablement ainsi en l'espèce. Il reste à voir ce qui va en résulter, considérant que les organisations régionales, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ne tolèrent absolument pas l'accession au pouvoir par voie inconstitutionnelle (Omotola et Hassan 2014).

Préoccupations sécuritaires sur l'ensemble du territoire nigérien

Pour beaucoup, le Niger sert essentiellement de base à la guerre contre la vague de terreur au Sahel, mais le pays est déjà suffisamment éprouvé par les attaques terroristes, y compris les soulèvements touaregs. Le 23 mai 2013, par exemple, des militants islamistes ont perpétré des attentats-suicides simultanés à Agadez et à la mine d'uranium d'Arlit (Lebowitch 2013). A plusieurs reprises, des étrangers ont été kidnappés et détenus aux fins de rançon. Il y a également eu plusieurs attentas-suicides à la voiture piégée.

A noter, toutefois, que le pays a engagé le combat contre les exactions du groupe militant islamiste Boko Haram et proclamé à cet effet l'état d'urgence dans la région de Diffa. Basé dans le nord du Nigéria, Boko Haram fait régulièrement des incursions au Niger, tuant et mutilant des innocents, pillant et incendiant des villages. Les répercussions des crises qui sévissent dans le nord-est du Nigéria et le nord du Mali sont venues aggraver la situation, le Niger se trouvant contraint de prendre en charge un contingent de réfugiés, ce qui grève les ressources financières du pays. La sécurité constitue ainsi un thème électoral majeur et un défi de taille pour le candidat qui sortira vainqueur du scrutin présidentiel.

Intervention des parties prenantes

Comme indiqué plus haut, le pays vit sous haute tension tant au plan social que politique. Les chefs traditionnels sont des parties prenantes majeures et l'Association des Chefs traditionnels du Niger (ACTN) a dénoncé les

déclarations incendiaires faites par plusieurs acteurs politiques à l'approche des élections. Elle a publié un communiqué de presse appelant ces derniers à faire preuve de mesure et à veiller résolument à préserver la paix avant et après les élections (Agence France-Presse 2016).

Les jeunes sont également des acteurs clés du processus électoral et ont participé activement aux débats tenus dans les médias sociaux. Une de leurs organisations, la Jeunesse Lumana de Niamey, a fait une déclaration dénonçant la situation politique qui prévaut dans le pays et condamnant en particulier la détention de membres de l'opposition (dont Hama Amadou). Elle a également appelé l'opposition à s'unir pour évincer le régime en place (Tamtam Info 2016).

L'organe de la société civile chargé d'observer les élections, à savoir la Coordination exécutive nationale de l'Observatoire du processus électoral (OPELE), présidée par Ali Idrissa, vétéran du militantisme, œuvre actuellement à la promotion d'élections libres, équitables et crédibles. A l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Niamey le 25 janvier 2016 – pour remédier à la tension qui règne dans l'arène politique nigérienne, y compris les campagnes haineuses continues et l'éventuelle exclusion d'un million et demi d'électeurs du scrutin – l'OPELE a condamné le non-respect des lois électorales par les partis politiques, s'agissant notamment des campagnes et propagandes électorales (OPELE 2016). Il a également invité instamment les citoyens à retirer leur carte d'électeur.

La CEDEAO a également envoyé des missions d'observation électorale à long terme dans le pays ainsi que des émissaires. Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs membres du personnel de la CEDEAO sur place ont déclaré, lors d'interviews, que les partis politiques étaient en train de négocier discrètement un pacte de paix en vue d'assurer la paix pendant et après les élections. La CEDEAO prévoit aussi de dépêcher des missions plus courtes pour observer le scrutin.

Quelques projets d'appui au processus électoral sont toutefois en cours, sauf que plusieurs organismes donateurs et partenaires du développement ont revu à la baisse leur soutien au pays. Au vu du climat électoral délétère, un programme d'éducation à la paix aurait pu influencer nettement sur le déroulement des élections. Bien que le taux d'analphabétisme au Niger excède 70 pour cent et que les précédentes élections aient enregistré un faible taux de participation – 49 pour cent aux élections législatives de 2011, par exemple (International IDEA n.d.) – les programmes d'éducation civique ou électorale font pratiquement défaut dans le pays. Les programmes d'éducation électorale permettraient d'expliquer le processus électoral aux citoyens, notamment la

révision de l'agencement des différents scrutins, comment retirer leur carte d'électeur, les documents à fournir et comment voter le jour des élections. La nécessité de fournir ces données clés aux électeurs rend impérative l'éducation électorale. Il n'en reste pas moins que le pays est mal loti en matière de programme d'éducation électorale par rapport à d'autres qui ont récemment organisé des élections, comme le Nigéria, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Conclusions

La tension demeure vive au Niger à l'approche des élections. Le gouvernement du Président Issoufou a été décrié pour son autoritarisme à l'égard de l'opposition, ainsi que pour cause de corruption et son incapacité à gérer de manière satisfaisante le problème de l'insécurité qui sévit dans le pays.

L'opposition s'est coalisée sous la houlette du FPR en vue de détrôner Issoufou et le PNDS, mais il reste encore 15 candidats à la présidence laissant apparaître une scission au sein de l'opposition. Le Président Issoufou demeure le favori, bien qu'un second tour soit fort probable. Le mouvement insurrectionnel Boko Haram jouera un rôle non négligeable dans ces élections, car les circonstances laissent penser qu'il va influencer sur le déroulement du scrutin et qu'il pourrait éventuellement le perturber en menant une attaque le jour même. Le rejet des résultats électoraux par les partis de l'opposition est à craindre encore fortement, notamment dans ce contexte de manipulation de l'opinion par le parti au pouvoir et l'incapacité de résoudre le problème des électeurs contestés au nombre d'un million et demi. Ces problèmes donnent à penser encore plus que la légitimité des résultats va être remise en question. Il est impératif que la CEDEAO et d'autres partenaires interviennent immédiatement pour parer à une répétition de l'issue des élections 2011, résultats qui avaient déclenché un tollé dans les rangs de l'opposition.

En dépit de ces problèmes que pose la gestion des élections, la probabilité d'un coup d'État est très faible. La ferme réaction de la CEDEAO et de l'Union africaine à tout changement inconstitutionnel de régime à travers l'Afrique a manifestement rendu les coups d'état irréalisables. La récente réaction du peuple et d'autres acteurs devant l'impasse créée par le putsch manqué au Burkina Faso est un autre exemple probant du rejet catégorique de l'accession au pouvoir par voie inconstitutionnelle.

Références



- Africa News, 'Niger lawyers on 24 hours strike', 12 January 2016, <<http://www.africanews.com/2016/01/11/niger-lawyers-on-24-hours-strike>>, consulté le 7 février 2016
- Agence France-Press, 'Niger opposition forms coalition ahead of 2016 elections', 18 août 2015, <<http://news.yahoo.com/niger-opposition-forms-coalition-ahead-2016-elections-154426220.html>>, consulté le 7 février 2016
- , « Présidentielle au Niger : les chefs traditionnels dénoncent un climat “délétère” », 9 janvier 2016, <<http://fr.africatime.com/niger/db/presidentielle-au-niger-les-chefs-traditionnels-denoncent-un-climat-deletere>>, consulté le 7 février 2016
- Al Jazeera, 'Niger arrests military officers over “coup plot”', 20 décembre 2015, <<http://www.aljazeera.com/news/2015/12/niger-arrests-military-officers-coup-plot-151220040932254.html>>, consulté le 7 février 2016
- Associated Press, 'Niger Says 4 Soldiers Confess to December Coup Plot', 13 janvier 2016, <http://www.stltoday.com/news/world/niger-says-soldiers-confess-to-december-coup-plot/article_87ac086e-acee-5247-b63c-7701d9e61755.html>, consulté le 7 février 2016
- BBC News, 'Niger presidential candidate Hama Amadou denied bail', 11 janvier 2016, <<http://www.bbc.com/news/world-africa-35280576>>, consulté le 7 février 2016
- Care2, '10 countries with the worst literacy rates in the world', 8 septembre 2013, <<http://www.care2.com/causes/10-countries-with-the-worst-literacy-rates-in-the-world.html#ixzz3ypSVK2xv>>, consulté le 7 février 2016
- CENI, Ordonnance No. 048 / PCENI du 14 janvier 2016
- E-News Channel Africa, 'Six charged in Niger for violating state security', 4 juin 2014, <<https://www.enca.com/africa/six-charged-niger-violating-state-security>>, consulté le 7 février 2016
- The Guardian*, 'Niger government foiled attempted coup, president announces', 17 December 2015, <<http://www.theguardian.com/world/2015/dec/17/niger-government-foiled-attempted-coup-president-announces>>, accessed 18 February 2016

- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), 'Voter turnout data for Niger', Voter Turnout Database, 5 octobre 2011, <<http://www.idea.int/vt/countryview.cfm?id=162>>, consulté le 7 février 2016
- Lebowitch, A., 'Overstating terror in Niger', *Affaires étrangères*, 14 août 2013, <<https://www.foreignaffairs.com/articles/africa/2013-08-14/overstating-terror-niger>>, consulté le 7 février 2016
- Massalaki, A., 'Niger opposition figure arrested after returning from exile', Reuters, 15 novembre 2015, <<http://www.reuters.com/article/us-niger-politics-idUSKCN0T31GS20151115>>, consulté le 7 février 2016
- Observatoire du processus électoral (OPELE), 'Communiqué De Press par La Coordination Exécutive Nationale', 27 Janvier 2016, <<http://www.nigerinter.com/2016/01/communiquede-pressede-lobservatoire-du-processus-electoral-opele/>>, consulté le 7 février 2016
- Omotola, J. S. et Hassan, I., 'Stemming Unconstitutional Change of Government in West Africa: The Role of Non-State Actors', Centre for Democracy and Development Working Paper (2014), <https://www.academia.edu/11909189/Stemming_Unconstitutional_Change_of_Government_inWest_Africa_The_Role_of_Non-State_Actors>, consulté le 7 février 2016
- Radio France Internationale, « Coup d'état déjoué au Niger : des membres de l'opposition en détention », 5 janvier 2016, <<http://www.rfi.fr/afrique/20160105-niger-coup-etat-dejoues-arrestations-opposants-dentention-ibrahim-hamidou>>, consulté le 7 février 2016
- Tamtam Info, « Exclusion politique : La jeunesse Lumana de Niamey s'indigne », 6 janvier 2016, <<http://www.tamtaminfo.com/exclusion-politique-la-jeunesse-lumana-de-niamey-sindigne>>, consulté le 7 février 2016
- United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, 'Niger 2014 Human Rights Report', Country Reports on Human Rights Practices for 2014, [n.d.], <<http://www.state.gov/documents/organization/236602.pdf>>, consulté le 7 février 2016
- Xinhua, « Niger Libération des manifestants arrêtés à Niamey dimanche dernier », Xinhuanet 25 janvier 2016, <<http://news.icilome.com/?idnews=800426&t=Liberation-des-manifestants-arretes-a-Niamey-dimanche-dernier>>, consulté le 7 février 2016

À propos d'IDEA international



L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie durable dans le monde.

Il a pour objectif de favoriser le renforcement des institutions et processus démocratiques, ainsi qu'une démocratie plus durable, efficace et légitime.

Que fait IDEA international ?

L'Institut œuvre à l'échelle mondiale, régionale et nationale et considère le citoyen comme l'élément moteur changement.

IDEA international génère des connaissances comparatives dans ses principaux domaines d'expertise, à savoir les processus électoraux, l'élaboration de constitutions, la participation et la représentation politiques ainsi que la démocratie et le développement, mais aussi en matière de démocratie en relation à l'égalité des sexes, la diversité, les conflits et la sécurité.

IDEA international livre ces connaissances aux acteurs nationaux et locaux qui œuvrent pour une réforme de la démocratie, et facilite le dialogue en faveur du changement démocratique.

Par son travail, IDEA international vise :

- à renforcer la capacité, la légitimité et la crédibilité de la démocratie ;
- une participation plus inclusive et une représentation plus responsable ;
- une coopération démocratique plus efficace et plus légitime.

Où travaille IDEA international ?

IDEA international travaille dans le monde entier. L'institut est basé à Stockholm (Suède) et possède des bureaux en l'Afrique et Asie occidentale, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine et dans les Antilles.



Depuis l'indépendance en 1960, le Niger est pris dans l'engrenage des crises politiques, sociales et économiques. Sur le plan sécuritaire, la situation est précaire ; les Nigériens étant actuellement en proie aux répercussions de la crise provoquée par Boko Haram au Nigéria et des crises en cours dans le nord du Mali et en Libye. L'effet conjugué des soulèvements touaregs latents et du marché florissant qu'est le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains constitue un autre facteur de déstabilisation du Niger. Les prochaines élections s'avèrent par conséquent cruciales par quand bien même elles poseraient maints défis, comme l'indique l'analyse ci-dessous.

